

VIDE GRENIER DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

Fiche d'inscription et Attestation

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Tel Mail	
N° Carte d'identité :	
Fournir photocopie recto/verso pièce d'identité.	
Pour les personnes physiques	
Déclare sur l'honneur :	
-De ne pas être commerçant	
-De vendre des objets personnels et usagers (art L310-2 du code du commerce)	
-De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)	
Pour les personnes morales ou commerçants	
Déclare sur l'honneur :	
-Etre soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce	
-Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés	
(art. 312-7 du code pénal)	
☐ Je réserve Mètres à 3,00 € à l'extérieur soit m x 3€ =€	
-Accueil des exposants à partir de 6h00- café offert.	
-Fait à le le	Signature:
A retourner avant le 10/09/2025 à :	
Hagetmau méca passion 810 Av Corisande 40700 HAGETMAU	
-Renseignements: Jean-Louis Martinat 0676402772	
Michel Larmandieu	0686378543



VIDE GRENIER DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

Fiche du règlement intérieur et conditions

Règlement intérieur :

Les bulletins d'inscriptions devront nous parvenir accompagnés du chèque de règlement, de la fiche du règlement intérieur et conditions, la photocopie recto-verso de la carte d'identité, passeport ou permis de conduire.

- La réservation d'un emplacement ne sera effectuée qu'après réception du bulletin d'inscription.
- L'association « Hagetmau méca passion » décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou sinistre d'un objet ou en cas de litige d'un vendeur avec les agents de contributions, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
- La vente de nourriture et/ou de boissons est strictement interdite.
- Les transactions sont sous la seule responsabilité des parties concernées.
- Les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leurs installations et de leur montage ; il leur est demandé de laisser correct l'emplacement qui leur aura été attribué.
- En cas de défection de la part d'un exposant, ses droits ne lui seront pas restitués.
- Les aléas de la météo ne pourront en aucun cas occasionner un remboursement des droits d'inscription.
- Les places seront attribuées selon la disponibilité.
- L'accueil se fera le dimanche 21 septembre 2025 de 6h à 9 h, heure à laquelle débutera la vente aux visiteurs. Tout emplacement non occupé à 9 h sera considéré comme disponible et pourra être attribué à une autre personne.

Conditions

- A l'extérieur 3 € le mètre sans table
- Je souhaite participer au vide-grenier du dimanche 15 septembre 2024 organisé par Hagetmau Méca Passion et reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Date : Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé »